

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	9

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 avril à vingt heures le Conseil Municipal de Raville s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

03/04/2024

Présents : BECKER Cyrille - BECKER Mélanie - BENOIT Pierre - BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - URBAN Michel - ZIPPEL Florianne – TROSCZYNSKI Céline

Absent excusé : GOBILLOT Matthieu

Nombre de Procuration : GOBILLOT Matthieu à BENOIT Pierre

DCM 0017/2024 : Approbation du Comptes de Gestion – budget général

Le Conseil Municipal, considérant que les opérations sont régulières, déclare que le compte de gestion pour l'année 2023, dressé par le Receveur Municipal, Monsieur Marc Villibord, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 10 voix pour approuve le compte de gestion 2023 du budget général de la commune de Raville.

Fait à RAVILLE, le 10/04/2024

conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN



Le secrétaire de séance
Cyrille BECKER